



COMPTE-RENDU DU SEMINAIRE INTERNE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

29 et 30 janvier 2018

MJC de Lézignan Corbières

PRESENTATION DU SEMINAIRE

Présentation des enjeux et des objectifs du séminaire :

- ➔ Poursuivre les réflexions et les travaux du séminaire interne du CRAJEP Occitanie du 26 septembre 2016, qui avait permis de poser les bases du plan d'orientation du CRAJEP Occitanie pour 2017/2019.
- ➔ Réinterroger le projet, les missions, les objectifs, le programme d'action, et adapter le modèle socio-économique, pour favoriser la bonne mise en œuvre du projet du CRAJEP en 2018/2019.
- ➔ A partir de la note d'orientation 2017/2019, du plan d'action 2017 et des besoins et positionnements des membres - adhérents, il s'agit de définir et/ou de prioriser les moyens à mettre en œuvre et les actions à conduire au niveau du CRAJEP, afin d'élaborer collectivement une feuille de route réaliste pour 2018/2019.

Ce séminaire devait donc permettre de :

- Poursuivre la dynamique d'interconnaissance nécessaire entre les membres du CRAJEP.
- Poursuivre la réflexion autour du projet politique et opérationnel du CRAJEP.
- Engager un travail autour du modèle socio-économique du CRAJEP.
- Réajuster si besoin, les priorités du comité et amorcer la construction d'un plan d'action pour 2018/2019 (*Alimenter le plan d'action - cf. Groupes de travail Etat des lieux+ Participation des jeunes*).
- Continuer à réfléchir sur les modalités de partenariat, de reconnaissance et de soutien au secteur JEP (*cf. Groupe de travail financement*).
- Travailler sur les représentations extérieures et les mandats de représentation dans les instances (*cf. Groupe de travail CESER*).

Présentation de l'organisation des deux journées :

Programme 29 janvier 2018

- 10h00-10h15 : Accueil des participants
- 10h15-10h30 : Propos introductifs/ cadrage du séminaire
- 10h30-11h00 : Temps d'interconnaissance
- 11h00-12h30 : Temps de travail en groupes - Le projet et les missions du CRAJEP : Bilan, réajustements, priorités
- 12h30-14h00 : Apéritif/Repas
- 14h00 - 14h30 : Restitution des travaux de la matinée
- 14h30-16h30 : Temps de travail en groupes - Le modèle socio-économique du CRAJEP
- 16h30 - 17h : Pause
- 17h-17h30 : Restitution des travaux de l'après-midi + clôture des travaux de la journée
- 19h30 : Apéritif /Buffet



Programme 30 janvier 2018

- 9h00-9h15 : Accueil des participants
- 9h15-12h00 : Temps de travail en 4 groupes thématiques
 - Représentation au CESER
 - Commission participation des jeunes
 - Groupe de travail financements
 - Etat des lieux du secteur JEP
- 12h00 - 12h30 : Restitution des travaux de la matinée
- 12h30-14h00 : Apéritif/Repas
- 14h00 - 16h00 : Conseil d'Administration
- Clôture du séminaire



COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DU SEMINAIRE

LE PROJET ET LES MISSIONS DU CRAJEP :

QUEL BILAN ? QUELS REAJUSTEMENTS ? QUELLES PRIORITES ?

Objectifs du temps de travail :

- ➔ *Présenter les missions, orientations, objectifs définis en 2016 (pour 2017/2019), et les actions conduites par le CRAJEP en 2017.*
- ➔ *Repérer collectivement ce qui est réalisé, ce qui n'a pas pu l'être et ce qui doit être mis en place prioritairement.*
- ➔ *Vérifier l'adéquation entre les objectifs, les actions conduites, l'organisation, le fonctionnement actuel du CRAJEP, et les attentes et besoins des membres vis-à-vis de la coordination.*

○ **Les missions et axes de travail les mieux portés par le CRAJEP :**

✓ **L'AXE 1/Animation du réseau :**

Contexte :

- De la complexité dans l'animation du réseau, liée aux problématiques de fusion des membres dans le même temps que l'installation de la dynamique du CRAJEP en Occitanie.
- La difficulté liée à l'échelle géographique qui implique que nous sommes moins disponibles pour se réunir (avec notamment une lourdeur supplémentaire pour les membres du bureau).
- Changement d'échelle qui se cumule : pour les membres, les coordinations, les partenaires publics (Services de l'Etat et du Conseil régional).

Constats :

- Le CRAJEP, une instance régionale qui évolue en 2017 avec la présence de 25/26 membres qui amènent une nouvelle dynamique.
- Le CRAJEP a conduit un travail important en 2017, pour favoriser l'information, la concertation, l'échange et la réflexion entre ses membres.
- L'animation du réseau répondait à un besoin important suite à la fusion. Cet objectif est réalisé.
- Le cadre du travail collectif est posé, la logique et la dynamique collective est présente, avec globalement un bon niveau d'engagement des réseaux membres.
- Freins identifiés cependant au niveau de la mobilisation du réseau :
Certaines structures très présentes avant (dans les deux ex CRAJEP), le sont beaucoup moins aujourd'hui.
Eléments à prendre en compte : temps important mis à disposition au niveau du CRAJEP, coût engendré pour les organisations, éloignement des membres du réseau, manque de confiance et de reconnaissance mutuelle sein du réseau, différenciation des profils des organisations et la marge décisionnaire de chacun...

A développer :

- Trouver de nouvelles modalités, de nouveaux outils d'animation/information du réseau, et développer davantage une fonction « ressources » au service de ses membres, (à voir la pertinence d'une plateforme numérique collaborative)...
- Au niveau de l'information : synthétiser/ cibler les priorités en termes de communication.
- Etre vigilant sur la mobilisation au niveau du CRAJEP : être efficace, se centrer sur ce que l'on a besoin de partager ensemble (analyse des besoins/attentes des membres à faire), être davantage dans une logique de collaboration et mieux définir les limites du partage en interne.

○ **Les missions et axes de travail à développer au niveau du CRAJEP :**

✓ **AXE 2 / Développement du rôle politique du CRAJEP :**

Constats :

- Un travail partenarial indispensable a été conduit avec la Région en 2016/2017, mais celui-ci s'est traduit par une collaboration davantage sur les volets opérationnel et financier (volets qui ont pris beaucoup de temps) que politique, et avec au final une marge de manœuvre faible pour le CRAJEP. La question du maintien des financements de la Région est importante mais ne doit pas être le seul dénominateur commun au sein du CRAJEP.
- Une meilleure structuration de nos représentations dans les différentes instances est à noter, mais il y a le besoin d'alimenter davantage les représentants durant leur mandat (rôle ressources et de veille).
- La co-construction d'une parole politique doit être mieux travaillée au niveau du CRAJEP.
- Pour appuyer notre parole collective, il faudrait aussi affiner/finaliser l'état des lieux du secteur pour mieux affirmer notre poids, notre influence et être mieux reconnus dans l'environnement et auprès des partenaires.

A développer :

- Se centrer sur la construction d'une parole commune, faire des propositions, contribuer aux politiques publiques de JEP.
- Permettre les discussions de fond au sein du CRAJEP : traiter les sujets d'actualité, prendre parole et positions sur certains sujets...
- Être davantage réactif dans l'environnement et prendre parole dans les espaces de représentation.
- Alimenter aussi nos propres réseaux via les sujets traités au sein du CRAJEP : nécessaire développement de sujets à mettre en partage, pour intéresser et impliquer aussi les acteurs de nos propres réseaux.

Propositions :

- Créer davantage d'espaces d'échange et de collaboration en interne (commissions, groupes de travail...).
- Alimenter le Conseil d'administration (proposition du Bureau sur des sujets à porter en CA).
- S'appuyer sur les commissions thématiques pour alimenter les débats de fond, mais en fonction des besoins des membres et de l'actualité du secteur.

✓ **AXE 3/ Favoriser les coopérations inter réseaux sur des actions :**

Constats :

- Il y a peu de partage sur le fond, le sens des actions et le travail conduit est souvent trop opérationnel.
- La réponse aux commandes des partenaires publiques est souvent immédiate, et nous ne sommes pas assez « proposant ».
- Il n'y a pas assez d'initiatives communes inter réseaux portées au sein du CRAJEP.

A développer :

- Le CRAJEP doit être un espace de débat politique, mais aussi d'action collective.
- Être moins dans une posture de prestataire des politiques publiques.
- Proposer et aller chercher de manière collective des projets d'ampleurs, travailler ensemble sur le sens des actions et en appui sur les initiatives des réseaux (nécessité de réfléchir sur ce qu'on peut faire ensemble et ce que l'on ne peut pas faire seul).
- Viser l'ambition collective et l'innovation sur les actions.

Propositions :

- Porter au niveau du CRAJEP, un ou des projet(s) collectif(s) d'ampleur régionale, en appui sur différents réseaux.
- Rechercher les collaborations sur des dispositifs d'envergure (portage collectif, innovation, échelle régionale).
- Viser une réelle mise en œuvre des actions par les membres.
- Diversifier les sources de financement au niveau du CRAJEP, via des actions collectives.

○ **Axes d'actions à conduire prioritairement au regard de ses moyens, ressources disponibles et de la capacité de mobilisation des membres :**

➔ **IDENTIFICATION DES AXES D'ACTIONS STRATEGIQUES PRIORITAIRES ET FAISABLES AU NIVEAU DU CRAJEP :**

- ✓ **AXE 2/ Développement du rôle politique.** Il demeure celui qui est prioritairement à développer dans les années à venir.
- ✓ **AXE 3 /Portage collectif des actions mais sur des projets d'envergure** (sous réserve d'avoir de réels moyens pour les conduire et les coordonner).

Ce que le CRAJEP doit privilégier pour 2018/2019 :

Définir de nouveaux sujets et de nouveaux moyens d'implication de nos membres et de leurs réseaux, qui nous permettent d'être plus actifs au niveau du CRAJEP dans le portage de l'Axe 2.

- Partager le fond de nos actions.
- Mieux définir le sens de notre action, les différents contextes de mise en œuvre.
- Sujets et sens commun à rechercher sur des thématiques : formation/apprentissage, participation des jeunes...

Réaliser et mettre en place des projets communs - Axe 3.

- Les actions collectives doivent apporter une réelle plus-value au CRAJEP et à ses membres.

- Avoir l'ambition de développer des modes de collaboration collective pour construire de nouveaux modèles « gagnant-gagnant » pour le CRAJEP et ses membres.

Ce que le CRAJEP doit faire évoluer ou améliorer :

- Créer des espaces de collaboration et des moyens pour atteindre les objectifs de développement des Axes 2 et 3.
- Dépasser les limites du plus petit dénominateur commun et dépasser les freins de certaines structures (subis ou voulus).
- Mettre en place une Charte des membres du CRAJEP, pour poser le sens commun et les niveaux d'engagements, sur des sujets précis.
- Réfléchir à de nouvelles modalités de travail, avec de nouveaux outils, pour développer la collaboration des membres aux projets du CRAJEP.

Ce que le CRAJEP doit supprimer :

- Tous les sujets sans valeur ajoutée.
- La coordination d'actions locales portées par le CRAJEP.

Eléments de discussion :

- Des questions demeurent : comment développer la capacité d'interface de la coordination et d'irrigation des membres ? Quel est le public cible ? A quoi sert le CRAJEP ? > veiller à ne pas éloigner ses membres et à la perte du sens de l'action.
- Difficulté d'identification de nos réseaux associatifs par les élus et notamment ceux du Conseil Régional.
- La question relative à la politique des financements du Conseil Régional a contribué à promouvoir, défendre et porter les membres du CRAJEP (paradoxe : trouble en interne/lisibilité en externe).

QUEL MODELE SOCIO-ECONOMIQUE POUR LE CRAJEP ?

Objectif du temps de travail :

- ➔ Réfléchir au modèle socio-économique du CRAJEP afin qu'il soit en adéquation et au service de son projet.

Les attendus :

Alimenter le Conseil d'Administration afin de lui permettre d'organiser au mieux les moyens pour la mise en œuvre du plan d'action prioritaire à partir de 2018.

Il s'agit bien là de penser stratégie de moyens au regard des priorités définies, et non stratégie de projet. Il est essentiel de vérifier si l'ambition de notre plan d'action est à la mesure de notre capacité à mobiliser les moyens à sa mise en œuvre.

Le CRAJEP doit se fixer des priorités (principe de réalité) :

Les moyens actuels du CRAJEP doivent être redéfinis pour lui permettre d'assurer son rôle premier d'animation du réseau régional et son rôle politique, et pour ne pas être obligé de conduire des « actions de survie » qui peuvent le mettre en difficulté.

Quels sont les moyens et ressources (humains, financiers, partenariaux-mutualisations...) disponibles nécessaires à mobiliser pour permettre au CRAJEP de réaliser son projet, ses missions et actions prioritaires ?

Réfléchir au modèle économique du CRAJEP au regard des ambitions :

Il faut repenser la structure des moyens nécessaires pour mettre en place, de manière durable, le projet du CRAJEP :

- Quels sont nos ressources disponibles ?
- Quels doivent être les choix d'affectation ?
- Quels moyens humains et matériels peuvent être mobilisés ?
- Sur quels financements structurels s'appuyer ?
- Quels financements complémentaires doivent être recherchés ? Par quel type d'action ?

Comment on voit le CRAJEP demain ? Quelle capacité des membres à se mobiliser pour le CRAJEP demain ? Pour quelles priorités absolues ?

Constats :

- Nécessité de définir/redéfinir le projet du CRAJEP, les moyens pour sa mise en œuvre et pour le financer.
- Les moyens sont insuffisants en l'état, pour encadrer et réaliser toutes les actions.
- Les moyens sont à mettre en adéquation avec l'ambition et le projet.

UN PROJET POLITIQUE (pas financier) qui PORTE UNE ACTIVITE

CRAJEP est Le collectif d'éducation populaire. Il doit-être une identité reconnue par les réseaux et les partenaires, sur ses fonctions essentielles :

- **Représentation** : avoir une place prépondérante dans les instances politiques, publiques...
- **Accompagnement** des associations membres et **valorisation** des associations JEP.
- **Animation du réseau régional** et mise en réseau.
- **Portage d'actions collectives d'envergure régionale** > pour pouvoir faire à plusieurs ce qu'on ne peut pas (ou ne veut pas) porter seul.

Au niveau des ressources humaines salariées et bénévoles :

- Rester à minima sur les charges du personnel : 1,5 ETP voire 2 ETP maximum pour assurer les missions prioritaires et pour développer l'axe 1 et l'axe 2.
- Si l'on reste sur 1 ETP, il faut adapter l'activité du CRAJEP en conséquence.
- Possibilité pour le CRAJEP de sous-traiter les fonctions supports (administratif/communication) en appui sur les réseaux membres : mises à disposition, prestations... / attention mise à disposition de salariés – fiscalisation.
- Etudier aussi la possibilité d'être sur de l'emploi partagé entre associations.
- Si le CRAJEP conduit des actions collectives d'envergure (axe 3) et que les moyens financiers le permettent, il faut recourir à des missions d'appui en fonction des besoins de l'action ; externaliser, passer par de la prestation, de la mutualisation au niveau des réseaux membres...
 - **Affecter les compétences des réseaux membres en fonction des besoins du CRAJEP, sous la forme de prestations à court terme, sur plusieurs fonctions supports, mais aussi en fonction des périodes de surcroît d'activité (conduites d'action collective notamment).**
 - **Repérer les compétences de chaque réseau dans les fonctions d'appui qui pourraient être étendues au profit du CRAJEP, et en fonction des besoins par période (temps partiels).**
 - **Etudier la corrélation entre les profils de poste et les actions du CRAJEP, affiner l'étude des compétences nécessaires au projet du CRAJEP.**

Au niveau financier et économique :

- Affiner l'étude des financements structurels et faire connaître le financement structurel du CRAJEP.
- Rationaliser les charges de structures au regard de nos besoins - Voir les réductions de certaines charges possibles : locaux... (trouver moins cher ou mutualiser avec une association...).
- **Assurer en priorité la conduite de l'axe 1 et l'axe 2 au regard du financement structurel mobilisable dans le temps.**
- **Aller chercher de nouveaux financements, sur de nouveaux projets (collectifs ou autres) - Axe 3 : appels à projet nationaux, Europe, FSE, privés, fondations ...**

Au niveau des partenariats-mutualisation :

- Développer des coopérations avec les membres pour mutualiser des compétences, et pour se donner les moyens d'un appui de compétences en fonction des besoins du CRAJEP.
- Mieux définir les sujets prioritaires à porter pour mobiliser les membres du réseau.
- Impulser et coordonner des actions collectives d'envergure (axe 3) si les ressources couvrent le déploiement réel des moyens du CRAJEP.

- Répartir les financements de manière plus équitable au regard de la mobilisation du CRAJEP sur les actions de coopération/collectives = mieux évaluer le temps de travail du CRAJEP, les missions et les moyens mis à disposition pour la conduite et la coordination de l'action.
- Ne pas faire les actions si le CRAJEP est déficitaire = mettre en place des actions de coopérations à la seule condition que les membres s'impliquent réellement, et si le financement est équitable au regard du temps passé par le CRAJEP.
- Mieux formaliser l'engagement des membres et du CRAJEP sur les actions de coopération (cahier des charges et répartition des financements au regard de la mobilisation du CRAJEP et des réseaux impliqués).
- ***Si les conditions nommées ci-dessus sont respectées le CRAJEP, peut se positionner sur des actions de coopérations à fort enjeux pour le réseau (jeunesse, participation des jeunes...)***
- ***Développer de nouveaux outils de communication internes pour faciliter l'accès à l'information, l'accès à l'interconnaissance, l'identification des coopérations possibles par ce biais.***
- ***Démultiplier l'information et la communication dans les deux sens CRAJEP/Adhérents – via un nouvel outil, plateforme ressources numériques ? (mais attention à son utilité et à son utilisation effective/ réfléchir aux besoins des membres).***

Synthèse des éléments de discussion et de débat :

Pour assurer le financement des charges structurelles du CRAJEP :

- Réétudier la répartition des financements du CESER entre CRAJEP et structures membres ?
Un reversement de la part CESER à revoir ?
- Une réflexion sur les cotisations-contributions des membres à faire évoluer ?
Mais attention aujourd'hui : importance de la cotisation des membres/et prendre en compte la dimension de ce qu'apporte l'adhésion au CRAJEP à chacun des membres).



LISTE DES PRESENTS ET EXCUSES **SEMINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Lundi 30 janvier et Mardi 30 janvier 2018

Maison des jeunes et de la culture / Centre international de séjour de Lézignan Corbières

Nom Prénom	Association représentée	Emargement 29/01/18	Emargement 30/01/18
ADRIA Linda	INVITEE		Présente
BABY Michel	URPEP PM	Excusé	Excusé
BANIOL Marie-Claude	UF CENTRES SOCIAUX	Présente	Présente
BAUDRILLER Sophie	UFCV	Présente	Présente
BETTON Mathieu	AROEVEN	Présent	Présent
BOURGEOIS Pierre	SCOUTS ET GUIDES DE France	Présent	Présent
CARMIGNAC Jean-Luc	UCPA	Excusé	Excusé

Nom Prénom	Association représentée	Emargement 29/01/18	Emargement 30/01/18
CARPIER Arnaud	INVITE		Présent
CLERC Jean-Claude	URPEP PM	Présent	Présent
COLSON Line	PEUPLE ET CULTURE	Excusée	Excusée
CONNAN Michel	COTRAVAUX	Excusé	Excusé
COURBIER Alain	FAMILLES RURALES	Présent	Présent
DUBOIS Ludovic	Représentant du CRAJEP au CESER		Présent
GALEY Gérard	URJPA Occitanie	Excusé	Excusé
GHANDOUR Soizic	AFEV	Présente	Présente
GUEGAN Hervé	Ligue de l'enseignement Occitanie/PRESIDENT	Présent	Présent
GUILLAUME Séverine	OCCE	Présente	Présente

Nom Prénom	Association représentée	Emargement 29/01/18	Emargement 30/01/18
HUET Jean	Les Petits Débrouillards Occitanie	Présent	Excusé
JEAN-PIERRE Daniel	FMJCLRMP	Présent	Présent
LABONNE Thomas	UCPA	Présent	Présent
LE BRIS Elisabeth	CEMEA	Présente	Présente
LE MONTAGNER Jacques	FMJCLRMP	Excusé	Présent
LLORET Xavier	EEDF	Présent	Présent
LOISEAU NAIL Marianne	CRAJEP Occitanie	Présente	Présente
LOWY Christine	FNCTA	Excusée	Excusée
LUTIAU Christine	LEO LAGRANGE	Excusée	Excusée
MAJDFAR Kamyar	LE&C Grand Sud	Présent	Présent

Nom Prénom	Association représentée	Emargement 29/01/18	Emargement 30/01/18
MOREAUX François	CEMEA	Excusé	Excusé
PERIE Claudine	FRANCAS	Excusée	Excusée
PLAGNARD Camille	Représentante du CRAJEP au CESER		Excusée
RICARD Josiane	FRANCAS	Présente	Excusée
TABERLY Emilie	URHAJ	Présente	Présente
VALERO Gérard	UR FOYERS RURAUX	Excusé	Excusé
VANGESLISTA Charles	FAMILLES RURALES	Présent	Présent
VIGROUX Amélie	MRJC/ Représentante du CRAJEP au CESER	Excusée	Présente